

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**  
**TENUE LE 25 JANVIER 2022 À 18 H, AU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**  
**CAMPUS DE ROUYN-NORANDA PAR VIDÉOCONFÉRENCE**

**Présences**

Éric Aubin, directeur des études	Félix-Antoine Lafleur
Sylvain Blais, directeur général	Katrine Lévesque
Amélie Brouillard	Marie-Soleil Malo (départ à 19h40)
Mélanie Brunette, vice-présidente	Guillaume Marquis, président
Isabelle Chartrand	Philippe Marquis
Pierre Deshaies	Isabelle Métivier
Joseph Eid	Vincent Perreault
Frédérique Godefroid	Mélissa Tardif
Évelyne Grenier-Ouimette (départ à 19h40)	Ghislain Vallée
Chantal Hamelin	Jason Yergeau
Florence Julien	

**Absences**

Yannick Dyell	Karl Guimond
Francis Forgues	

**Observatrices**

Manon Fortier, enseignante Techniques d'intervention en délinquance, Techniques policières et Techniques d'intervention en milieu carcéral  
Nicole Fortier, agente de soutien administratif  
Diane Landriault, secrétaire générale  
Annie Robitaille, services pédagogiques à l'étudiant

**Invités**

Jean-François Beaudet, Institution Kiuna  
Nathalie Brassard, enseignante Soins infirmiers  
Isabelle Coursol, enseignante Formation continue et services internationaux  
Nathalie Desjardins, enseignante Techniques d'intervention en délinquance  
Mireille Hubert, directrice adjointe des études par intérim  
Kathleen Longpré, directrice des ressources humaines  
Stéphanie O'Bomsawin, Institution Kiuna  
Louis Perreault, directeur des ressources matérielles  
Denis Perron, conseiller pédagogique, Formation continue et services internationaux  
Caroline Rioux, directrice par intérim, Formation continue et services internationaux  
Marie-Julie Vander Haeghe, conseillère pédagogique, direction des études

**Assistance**

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte et régulièrement constituée.

Le président du conseil d'administration, Guillaume Marquis, remercie Philippe Marquis, représentant du personnel enseignant, qui participe à sa dernière séance du conseil.

**2. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE**

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de Chantal Hamelin, appuyée par Frédérique Godefroid, il est unanimement résolu **d'adopter l'ordre du jour.**

**PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**4. PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**4.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 NOVEMBRE 2021**

Sur une proposition de Isabelle Métivier, appuyée par Sylvain Blais, il est unanimement résolu **d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le 23 novembre 2021.**

**4.2. DÉPÔT DU TABLEAU DES SUIVIS**

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose le tableau des suivis.

## PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

### 5. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

#### 5.1. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 23 NOVEMBRE 2021 ET DES RÉUNIONS EXTRAORDINAIRES DES 21 DÉCEMBRE 2021 ET 13 JANVIER 2022

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose, à titre d'information, le procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif du 23 novembre 2021 ainsi que les procès-verbaux des réunions extraordinaires des 21 décembre 2021 et 13 janvier 2022.

## PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

### 6. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

6.1. Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

## PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

### 7. PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

#### 7.1. ÉLABORATION DE PROGRAMME – ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) : TECHNIQUES POLICIÈRES POUR CORPS POLICIERS AUTOCHTONES

La directrice intérimaire de la formation continue et services internationaux, Caroline Rioux, introduit Denis Perron, conseiller pédagogique et Isabelle Coursol, enseignante qui ont participé à l'élaboration du programme « Attestation d'études collégiales – Techniques policières pour corps policiers autochtones ».

Ce programme a été conçu selon les compétences ministérielles du diplôme d'études collégiales, mais il a été adapté pour répondre aux besoins des communautés autochtones.

CA-3397

CONSIDÉRANT le partenariat et l'étroite collaboration avec l'École nationale de police du Québec (ENPQ), située à Nicolet, dans la rédaction de ce programme;

CONSIDÉRANT le fait qu'une analyse de situation de travail (AST) très détaillée a été réalisée auprès de policiers, d'une capitaine, d'enquêteurs et membres du Service de police Eeyou-Eenou;

CONSIDÉRANT QUE de constantes validations du travail ont été réalisées avec nos partenaires, autant du ministère de l'Enseignement supérieur, de l'ENPQ, de nos spécialistes de contenus et du Service de police Eeyou-Eenou;

CONSIDÉRANT le fait que le programme répond bien aux besoins des populations Cris identifiés dans l'AST;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une formule innovante avec formation de « constables spéciaux » sur trois sessions, permettant de répondre rapidement à un manque criant de policiers sur le terrain;

CONSIDÉRANT QU'une mise en œuvre du programme est projetée pour mars 2022 et que nous avons à notre disposition des professeurs qualifiés dans le domaine à la Formation continue et les services internationaux (FCSI);

CONSIDÉRANT le fait que ces communautés autochtones du Québec sont fortement courtisées par d'autres organisations de formation, notamment à l'extérieur de la province, et que nous croyons qu'il est important de les garder dans nos institutions de formation, pour les former selon la législation québécoise;

CONSIDÉRANT l'avis favorable unanime de la Commission des études CdE-286-06.

Il est proposé par Chantal Hamelin, appuyée par Katrine Lévesque et unanimement résolu **d'adopter le programme d'attestation d'études collégiales en Techniques policières pour corps policiers autochtones.**

#### 7.2. MODIFICATION DE PROGRAMME – DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC) : SOINS INFIRMIERS

Le directeur des études, Éric Aubin et la directrice intérimaire de la formation continue et services internationaux, Caroline Rioux, rappellent le contexte et les étapes ayant nécessité la modification du programme Soins infirmiers. Mireille Hubert, directrice adjointe des études par intérim et Nathalie Brassard, enseignante sont invitées à présenter les modifications apportées à ce programme.

CA-3398

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des modifications proposées représente une solution aux constats issus du bilan d'implantation, déposé par le comité de programme de Soins infirmiers à la Direction des études, en janvier 2020;

CONSIDÉRANT QUE les forces du programme actuel sont sauvegardées;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de programme assure une plus grande cohésion des différents contenus d'enseignement et d'activités d'apprentissage et une meilleure intégration théorie-pratique des apprentissages;

CONSIDÉRANT QUE la mise en œuvre du programme est prévue à l'automne 2022;

CONSIDÉRANT l'avis favorable unanime de la Commission des études 286-CdE-03;

CONSIDÉRANT l'adoption du projet par le comité de programme et l'avis favorable reçu des départements.

Il est proposé par Katrine Lévesque, appuyée par Philippe Marquis, et unanimement résolu **d'adopter les modifications au programme Soins infirmiers.**

### **7.3. ÉVALUATION DE PROGRAMME – DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES: TECHNIQUES D'INTERVENTION EN DÉLINQUANCE**

Le directeur des études, Éric Aubin introduit le sujet et cède la parole à Mireille Hubert, directrice adjointe des études par intérim et à Nathalie Desjardins, enseignante.

CA-3399

CONSIDÉRANT les travaux réalisés par la Direction des études, pour la production du rapport d'évaluation et du plan d'action qui en découle, pour le programme *Techniques d'intervention en délinquance*;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 7.10 d) de la *Politique institutionnelle de gestion des programmes d'études* (PIGP), le conseil d'administration a la responsabilité d'adopter les rapports d'évaluation et les plans d'action des programmes d'études;

CONSIDÉRANT les avis favorables de la commission des études 285-CdE-03 et 285-CdE-04.

Il est proposé par Marie-Soleil Malo, appuyée par Ghislain Vallée, et unanimement résolu **d'adopter le rapport d'évaluation ainsi que le plan d'action pour le programme Techniques d'intervention en délinquance.**

### **7.4. DIPLÔMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC) : SCIENCES HUMAINES – INSTITUTION KIUNA**

Éric Aubin, directeur des études, présente Marie-Julie Vander Haeghe, conseillère pédagogique ainsi que Stéphanie O'Bomsawin et Jean-François Beaudet de l'Institution Kiuna.

CA-3400

CONSIDÉRANT QUE le programme d'études en Sciences humaines a récemment été révisé par le ministère de l'Enseignement supérieur;

CONSIDÉRANT QUE le comité de programme en sciences humaines de l'institution Kiuna a été consulté et recommande l'adoption des modifications;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission des études 286-CdE-04.

Il est proposé par Isabelle Métivier, appuyée par Marie-Soleil Malo, et unanimement résolu **d'adopter le programme « Diplôme d'études collégiales – Sciences Humaines – Institution Kiuna ».**

### **7.5. RÈGLEMENT 2A) SUR LES DROITS D'ADMISSION, LES DROITS D'INSCRIPTION ET LES DROITS AFFÉRENTS AUX SERVICES D'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL, B) SUR LES DROITS DE TOUTE AUTRE NATURE**

Le directeur des études, Éric Aubin, explique les modifications au *Règlement*.

CA-3401

CONSIDÉRANT les modifications proposées au *Règlement 2-A sur les droits d'admission, les droits d'inscription et les droits afférents aux services d'enseignement collégial* et au *Règlement no 2-B sur les droits de toute autre nature*;

CONSIDÉRANT la consultation des associations étudiantes.

Il est proposé par Mélanie Brunette, appuyée par Katrine Lévesque, et unanimement résolu **d'adopter les modifications au Règlement no 2-A sur les droits d'admission, les droits d'inscription et les droits afférents aux services d'enseignement collégial et au Règlement no 2-B sur les droits de toute autre nature.**

#### **7.6. POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LE TABAGISME VISANT LA CRÉATION D'ENVIRONNEMENTS SANS FUMÉE**

Louis Perreault, directeur des ressources matérielles, se joint à la rencontre pour présenter la *Politique de lutte contre le tabagisme visant la création d'environnements sans fumée* et précise que la *Loi concernant la lutte contre le tabagisme* (L-6.2) n'a pas été modifiée.

**CA-3402**

CONSIDÉRANT QUE le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue a adopté en octobre 2017 la *Politique de lutte contre le tabagisme visant la création d'environnements sans fumée*;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi concernant la lutte contre le tabagisme* (L-6.2) n'a pas été modifiée;

CONSIDÉRANT QUE les modifications à la *Politique* sont mineures;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de direction;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de validation des règlements et politiques.

Sur une proposition de Philippe Marquis, appuyée par Ghislain Vallée, il est unanimement résolu ***d'adopter la Politique de lutte contre le tabagisme visant la création d'environnements sans fumée du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, avec les modifications proposées.***

#### **7.7. POSTE DE COORDINATION AUX COMMUNICATIONS ET AU RECRUTEMENT ET COMITÉ DE SÉLECTION**

Kathleen Longpré, directrice des ressources humaines, informe les membres du départ de la coordonnatrice aux communications et à l'international.

**CA-3403**

CONSIDÉRANT QUE le poste de coordonnateur ou coordonnatrice aux communications et à l'international est devenu vacant à la suite du départ de Geneviève Tétreault;

CONSIDÉRANT le processus de dotation à mettre en place pour combler ce poste;

CONSIDÉRANT QUE selon le Programme de recrutement, de sélection et d'engagement du personnel du Cégep, il est prévu de désigner deux membres du conseil d'administration pour participer à ce comité.

Il est proposé par Isabelle Chartrand, appuyée par Mélanie Brunette, et unanimement résolu :

- ***De combler le poste de coordination aux communications et à l'international mais en modifiant le titre pour « coordination aux communications et au recrutement »;***
- ***De former un comité de sélection et de nommer Isabelle Chartrand et Isabelle Métivier pour représenter le conseil d'administration du Cégep.***

***La directrice des affaires étudiantes et des communications, la directrice des ressources humaines ainsi qu'un membre de l'Association locale des cadres participeront également à ce comité de sélection.***

***En cas de désistement des personnes désignées pour représenter le conseil d'administration du Cégep, celui-ci mandate la direction générale pour procéder à la désignation de tout autre membre du conseil en remplacement de la personne qui se sera désistée.***

#### **7.8. POSTE DE RÉGISSEUR ET COMITÉ DE SÉLECTION**

Kathleen Longpré, directrice des ressources humaines, rappelle la vacance au poste de régisseur depuis mai 2021.

**CA-3404**

CONSIDÉRANT QUE le poste de régisseur est vacant depuis mai 2021;

CONSIDÉRANT le processus de dotation à mettre en place pour combler ce poste;

CONSIDÉRANT QUE selon le Programme de recrutement, de sélection et d'engagement du personnel du Cégep, il est prévu de désigner deux membres du conseil d'administration pour participer à ce comité.

Il est proposé par Joseph Eid, appuyé par Chantal Hamelin, et unanimement résolu :

- ***De combler le poste de régisseur à la Direction des ressources matérielles;***
- ***De former un comité de sélection et de nommer Isabelle Chartrand et Mélanie Brunette pour représenter le conseil d'administration du Cégep.***
- ***Il est également proposé de nommer Jason Yergeau, Ghislain Vallée et Guillaume Marquis à titre de substituts.***

**La directrice des ressources matérielles, la directrice des ressources humaines, ainsi qu'un membre de l'Association locale des cadres participeront également à ce comité de sélection.**

**En cas de désistement des personnes désignées pour représenter le conseil d'administration du Cégep, celui-ci mandate la direction générale pour procéder à la désignation de tout autre membre du conseil en remplacement de la personne qui se sera désistée.**

#### **7.9. DÉROGATIONS - PÉRIODE DE PANDÉMIE – AUTOMNE 2021 ET NOUVELLE DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'HIVER 2022**

Le directeur général, Sylvain Blais, explique les dérogations autorisées afin d'assurer le bon fonctionnement des activités du Cégep.

##### **7.9.1 DÉROGATIONS – PÉRIODE DE PANDÉMIE – AUTOMNE 2021**

**CA-3405**

CONSIDÉRANT la résolution CA-3349 du 22 juin 2021, qui mandatait le directeur général pour prendre toute orientation en lien avec la situation exceptionnelle de la pandémie COVID-19 pour la session d'automne 2021;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général a consulté le président et/ou la vice-présidente du conseil d'administration pour certaines dérogations et a obtenu leur accord pour procéder;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des décisions prises ont été réfléchies et ont permis de poursuivre les activités du Cégep de la façon la plus efficiente possible dans les circonstances;

CONSIDÉRANT QUE ces décisions doivent être entérinées par le conseil d'administration.

Il est proposé par Isabelle Chartrand, appuyée par Chantal Hamelin, et unanimement résolu **d'entériner les décisions du directeur général, à l'effet d'autoriser des dérogations pour les politiques et règlements inscrits au tableau "Dérogations en période de pandémie – Automne 2021".**

##### **7.9.2 NOUVELLE DEMANDE D'AUTORISATION – DÉROGATIONS EN PÉRIODE DE PANDÉMIE – HIVER 2022**

Sylvain Blais, directeur général, dépose une nouvelle demande en vue d'autoriser des dérogations aux politiques et règlements pour l'hiver 2022, en cas de besoin.

**CA-3406**

CONSIDÉRANT QUE l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a qualifié la COVID-19 de pandémie ;

CONSIDÉRANT l'incertitude sur l'évolution du virus ou ses variants au cours de l'hiver 2022;

CONSIDÉRANT le devoir et le souhait du Cégep d'assurer la protection de la communauté collégiale ainsi que de toutes les personnes faisant affaire avec le Cégep;

CONSIDÉRANT quatre mandats donnés au directeur général, pour la session d'hiver 2020, la session d'automne 2020, la session d'hiver 2021 et la session d'automne 2021, pour prendre toute orientation en lien avec cette situation exceptionnelle (CA-3262, CA-3269, CA-3290 et CA-3349);

CONSIDÉRANT les possibles consignes et orientations qui pourraient être données par la Direction de la santé publique si la situation pandémique évoluait au cours des prochains mois;

CONSIDÉRANT la nécessité d'adopter une résolution de façon préventive, pour permettre au directeur général de prendre les décisions en temps opportun, s'il y avait détérioration de la situation actuelle.

Il est proposé par Pierre Deshaies, appuyé par Ghislain Vallée, et unanimement résolu **de mandater le directeur général pour prendre toute orientation en lien avec la situation de pandémie COVID-19, et ce, pour la session d'hiver 2022. Selon les circonstances, le directeur général procédera à des consultations auprès du président et/ou de la vice-présidente du conseil d'administration. Les décisions prises devront être présentées au conseil d'administration pour entérinement.**

## **CORRESPONDANCE ET INFORMATION**

### **8. CORRESPONDANCE ET INFORMATION**

#### **8.1. SUSPENSION DU PROCESSUS DE DOTATION : COORDINATION À LA FORMATION CONTINUE**

Le directeur général, Sylvain Blais, explique que le processus de dotation visant à combler le poste de coordination à la formation continue a été suspendu afin de permettre une réévaluation de ce poste.

## **8.2. ENTENTE SUR LE PROJET MÉTAUX STRATÉGIQUES (ÉLÉMENTS08)**

Sylvain Blais, directeur général, rappelle l'entente liant le Cégep, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et le Centre technologique des résidus industriels (CTRI) pour le développement de projets de recherche sur les métaux stratégiques (Éléments08).

Dans une perspective de restructuration et de renouvellement de l'entente, le Cégep a interpellé le CTRI et l'UQAT. Le recteur de l'Université a fait part du maintien de la participation de l'UQAT jusqu'en 2023, après quoi, il se retirera du projet.

Le directeur général du Cégep, Sylvain Blais et le directeur du CTRI, Hassine Bouafif débiteront des travaux pour la réorganisation du financement.

## **8.3. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN DÔME SUR LE TERRAIN SYNTHÉTIQUE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

Sylvain Blais, directeur général, fait un retour sur la demande d'aide financière pour la construction d'un dôme sur le terrain synthétique multisports de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), qui avait été déposée et approuvée par le conseil d'administration en novembre 2021.

Le Cégep a été informé que la Ville de Rouyn-Noranda avait pris la décision de se désister de ce projet, compte tenu des sommes à investir pour une infrastructure temporaire.

D'autres projets pourraient voir le jour. À cet effet, le Cégep poursuit le travail avec la Ville de Rouyn-Noranda et l'UQAT pour l'amélioration des installations sportives.

## **8.4. PROPOSITION DE PARTENARIAT UNIQUE POUR L'ATTRACTION D'UNE MAIN-D'ŒUVRE INTERNATIONALE EN MATIÈRE DE SOINS PRÉHOSPITALIERS D'URGENCE**

Le président du conseil d'administration a reçu une lettre de Dessercom, organisme de bienfaisance qui offre des services préhospitaliers d'urgence et de transport médical alternatif. Dans cette lettre, Dessercom informait le président du conseil de la proposition faite au directeur des études du Cégep, pour développer un partenariat unique pour l'attraction d'une main-d'œuvre internationale en matière de soins préhospitaliers d'urgence.

Le directeur des études explique le contexte de pénurie de main-d'œuvre en Soins infirmiers et en Soins préhospitaliers d'urgence. Une possibilité de développement en Soins préhospitaliers d'urgence au campus de Val-d'Or est envisagée.

Le directeur des études communiquera avec Dessercom pour assurer le suivi de la proposition de partenariat.

## **8.5. DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES - SOINS INFIRMIERS – ABITIBI-OUEST**

Le président du conseil d'administration, Guillaume Marquis, informe les membres que des discussions sont en cours avec le comité de relance de la municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest et le directeur général du Cégep, sur l'offre de formation collégiale dans cette MRC. Il précise les écueils rencontrés pour certains programmes, dont la disponibilité de l'offre de stages. Le directeur des études et le directeur général poursuivent en expliquant les effets de la pénurie de main-d'œuvre sur le Cégep.

Des discussions se poursuivent pour le développement de projets réalisables.

## **8.6. FORMATION CONTINUE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – REPORT DE LA FORMATION PRÉVUE EN AVRIL**

Sylvain Blais, directeur général, rappelle qu'un programme de formation continue des membres du conseil d'administration a été adopté en juin 2021. Ce programme prévoit une visite guidée du Cégep et de quelques directions, en avril de chaque année. L'activité prévue en avril 2022 est reportée compte tenu des mesures sanitaires.

## **PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION**

### **9. PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION**

#### **9.1. ÉTAT DE SITUATION : POLITIQUE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

La *Politique sur l'environnement et le développement durable* a été adoptée à la majorité des voix en mai 2021 par le conseil d'administration. Cette décision a fait l'objet d'une motion de blâme à l'endroit du Conseil d'administration du Cégep par l'Assemblée générale du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep (SEECAT). Des interventions ont suivi cette motion de

blâme à l'assemblée du conseil de juin 2021 et le président de conseil a conclu en prenant acte de la motion et en invitant les intervenantes et intervenants au dossier à se réunir et à faire des propositions, s'il y avait des éléments nouveaux.

Le directeur général a donc donné un mandat au Comité institutionnel d'action et de concertation pour l'environnement, afin de trouver des solutions pour dénouer la situation. L'organisme ENVironnement JEUnesse, qui est présent dans le réseau collégial a été approché et le Cégep participera à un événement initié par cet organisme et au cours duquel l'éducation relative à l'environnement sera traitée.

Par ailleurs, le Cégep est soucieux de combler les postes vacants au Comité institutionnel d'action et de concertation pour l'environnement afin de poursuivre les travaux et faire des recommandations dans les prochains mois.

## **9.2. REVÊTEMENT EXTÉRIEUR DU PAVILLON PRINCIPAL DU CÉGEP ET RÉFÉRENCE À L'HISTOIRE DU CÉGEP (CROIX)**

La réfection du revêtement extérieur du Pavillon principal du Cégep a suscité des interrogations quant au maintien ou non de la croix qui est érigée au-dessus de la porte d'entrée.

Martin Baron, enseignant en histoire, a produit un résumé de l'histoire du Cégep pour alimenter la réflexion.

Le directeur général, Sylvain Blais, informe les membres qu'une consultation est prévue auprès des quatre groupes de personnel (soutien, professionnel, enseignant, encadrement) du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

Les membres du conseil sont également invités à réfléchir à leur position à ce sujet, pour discussion lors de la réunion du conseil d'administration de mars 2022. Le résultat de la consultation sera également présenté lors d'une séance ultérieure du conseil.

## **ÉLECTIONS**

### **10. ÉLECTIONS**

#### **10.1. COMITÉ GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE**

Les élections aux divers comités du conseil d'administration ont eu lieu en novembre 2021. Toutefois, il avait été convenu de reporter l'élection de certains membres du comité Gouvernance et éthique, pour la représentation des membres externes.

Les nominations de Mélanie Brunette, présidente du comité et de Katrine Lévesque, membre du personnel avaient par ailleurs été confirmées.

Sur une proposition de Guillaume Marquis, il est unanimement résolu **de nommer Diane Landriault à titre de présidente d'élection et de nommer Nicole Fortier à titre de scrutatrice.**

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions dans le but d'élire les membres du comité Gouvernance et éthique.

Chantal Hamelin avait manifesté son intérêt à siéger à ce comité.

Évelyne Grenier-Ouimette avait manifesté son intérêt à siéger à ce comité.

Félix-Antoine Lafleur avait manifesté son intérêt à siéger à ce comité.

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Chantal Hamelin avait déjà confirmé son intérêt.

Félix-Antoine Lafleur avait déjà confirmé son intérêt.

Évelyne Grenier-Ouimette avait fait part qu'elle souhaitait se désister.

**La présidente d'élection déclare Chantal Hamelin et Félix-Antoine Lafleur membres du comité Gouvernance et éthique.**

Le comité de Gouvernance et éthique sera composé pour la prochaine année des membres suivants :

- Mélanie Brunette, vice-présidente du conseil d'administration et présidente du comité Gouvernance et éthique
- Chantal Hamelin, membre externe
- Félix-Antoine Lafleur, membre externe
- Katrine Lévesque, membre interne

Un poste demeure vacant sur ce comité, soit un poste interne.

## ÉMISSION DES DIPLÔMES

### 11. ÉMISSION DES DIPLÔMES

#### 11.1. ÉMISSION DES DIPLÔMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

CA-3407

Sur une proposition de Pierre Deshaies, appuyée par Isabelle Chartrand, et sur la recommandation du directeur des études, il est unanimement résolu **de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire.**

#### 11.2. ÉMISSION DES ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

CA-3408

Sur une proposition de Isabelle Métivier, appuyée par Joseph Eid, il est unanimement résolu **d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à délivrer une attestation d'études collégiales (AEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire.**

## AFFAIRES DIVERSES

### 12. AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

## DOSSIERS À HUIS CLOS

### 13. DOSSIERS À HUIS CLOS

#### 13.1 DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE MANDAT : DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général, Sylvain Blais, quitte l'assemblée.

Les membres sont invités à se prononcer sur la tenue de l'assemblée à huis clos absolu ou relatif.

Au sens du *Règlement général de régie interne*, le huis clos absolu s'entend de l'exclusion de l'assemblée de toute personne autre que les membres en fonction du conseil.

Le huis clos relatif s'entend de l'exclusion de l'assemblée de toute personne autre que les membres en fonction du conseil, le Secrétariat général s'il y a lieu et toute personne acceptée par le conseil.

Il est proposé par Guillaume Marquis appuyé par Pierre Deshaies et unanimement résolu **de tenir l'assemblée à huis clos absolu.**

Seuls les membres du conseil dûment nommés assistent à la suite de l'assemblée.

CA-3409

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement de mandat du directeur général Sylvain Blais, adressée au président du conseil d'administration Guillaume Marquis, le 9 novembre 2021;

CONSIDÉRANT le processus de renouvellement adopté par le conseil d'administration à son assemblée du 23 novembre 2021, comprenant la nomination du comité de renouvellement qui est composé du président du conseil d'administration Guillaume Marquis, de la vice-présidente du conseil Mélanie Brunette et d'un membre externe Pierre Deshaies;

CONSIDÉRANT l'analyse faite des rapports annuels et des rapports d'activités du directeur général, par le comité de renouvellement;

CONSIDÉRANT les consultations réalisées auprès de la communauté collégiale et auprès des instances externes, comme prévu au « *Règlement relatif à la nomination et au renouvellement de mandat de la directrice ou du directeur général ou de la directrice ou du directeur des études du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue* »;

CONSIDÉRANT QUE malgré la grande diversité d'opinions, les commentaires reçus à la suite de ces consultations sont majoritairement favorables;

CONSIDÉRANT les grands défis de réorganisation et de mobilisation que la pandémie mondiale de COVID-19 a imposés à l'organisation depuis les deux dernières années du mandat du directeur général;

CONSIDÉRANT l'intérêt de maintenir la stabilité organisationnelle pour passer à travers le contexte pandémique;

CONSIDÉRANT l'avis favorable unanime de la commission des études, à la suite de la rencontre avec le comité de renouvellement, le 25 janvier 2022;



CONSIDÉRANT la recommandation du comité de renouvellement à l'effet de renouveler le mandat du directeur général pour une durée de cinq (5) ans.

Il est proposé par Isabelle Chartrand, appuyée par Chantal Hamelin et unanimement résolu **de renouveler le mandat de Sylvain Blais à titre de directeur général du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.**

**De plus, il est résolu de mandater le président du conseil d'administration pour négocier les conditions de travail du directeur général sur la base d'un contrat d'une durée éventuelle pouvant atteindre cinq (5) ans.**

#### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

#### 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est levée à 20 h 40 sur une proposition de Katrine Lévesque.

Président,

Secrétaire générale,



Guillaume Marquis

Diane Landriault